

RCS : SAINTES Code greffe : 1708

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SAINTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00778 Numéro SIREN : 878 885 797 Nom ou dénomination : 3V INDUSTRIE
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/05/2022 sous le numéro de dépôt 2620

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	23/10/2019	et clos le	31/12/2020	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS CASSOULET BENJAMIN 0546040428	
SIRET 8 7 8 8 8 5 7 9 0 0 0 1 8	Mél : compta@3vindustrie.fr
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
72 rue Principale 17500 Saint Hilaire du Bois	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 % 0 Bénéfice imposable à 28% 0 Déficit 4 936
	Bénéfice imposable à 15 % 0 Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
2. Plus-values	
PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 % PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0%
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A Autres dispositifs
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)	
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	Tél:
OGA/OMGA	Identité du déclarant:
Viseur conventionné	Date: 15/07/2021 Lieu: St Hilaire du Bois
(Cocher la case correspondante)	Qualité et nom du signataire: M CASSOULET BENJAMIN PRESIDENT
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :	Signature :
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné	
Examen de conformité fiscale (ECF)	prestataire :

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)	

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 15%

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	17 251	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3VINDUSTRIE		Néant ☐			
Adresse de l'entreprise		72 rue Principale		17500 Saint Hilaire du Bois			
SIRET		8 7 8 8 8 5 7 9 7 0 0 0 1 8					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 4		Durée de l'exercice précédent *			
				Exercice N clos le 31 12 2020			
		Brut		Amortissements – Provisions			
		1		2			
				3			
		ACTIF					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial *	010	012			
		Autres *	014	756	106	650	
	Immobilisations corporelles *		028	1 438	030	121	1 317
	Immobilisations financières * (1)		040	758 280	042		758 280
	Total I (5)		044	760 474	048	227	760 247
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
		Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066			
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068	9 300	070	9 300	
		Autres * (3)	072	273 016	074	273 016	
	Valeurs mobilières de placement		080	082			
	Disponibilités		084	208 912	086	208 912	
	Charges constatées d'avance *		092	094			
Total II		096	491 227	098	491 227		
Total général (I + II)		110	1 251 702	112	227	1 251 475	
		PASSIF		Exercice N NET			
				1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		5 000		
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126				
	Réserves réglementées *		130				
	Autres réserves (	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131		132		
	Report à nouveau		134				
	Résultat de l'exercice		136		147 064		
	Provisions réglementées		140				
	Total I		142		152 064		
Provisions pour risques et charges		Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		961 490		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166				
	Autres dettes (	dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	123 513	172	137 921	
Produits constatés d'avance		174					
Total III		176		1 099 410			
Total général (I + II + III)		180		1 251 475			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	760 474	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **SAS 3VINDUSTRIE** Néant ☐ *

Exercice N clos le **31 12 2020**

Formulaire déposé au titre de l'IR **018**

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue {	Biens	dont export et livraisons	215		214	
		Services *	intracommunautaires	217		218	
						23 250	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
	Autres produits				230	1	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	23 251	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)			242	7 714	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *	243		244		
	Rémunérations du personnel *				250	17 251	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	5 423	
	Dotations aux amortissements *				254	227	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	136	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)					264	30 751
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	(7 500)	
Produits financiers (III)		280	160 729		Charges financières (V)	294	6 165
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300			
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	147 064	
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	147 064	314			
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	318					
	Provisions non déductibles *	322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)	324					
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247					
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999					
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU – TE (44 octies et octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quinquies)	138			
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345					
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit	346		350	152 000	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648				
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641				
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990				
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2		352		354	4 936		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356					
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :			360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2		370		372	4 936		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **SAS 3VINDUSTRIE** Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412	756	414		416	756				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472	1 438	474		476	1 438				
Immobilisations financières		480		482	758 280	484		486	758 280				
TOTAL		490		492	760 474	494		496	760 474				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles				500		502	106	504		506	106
Immobilisations corporelles	Terrains			510		512		514		516	
	Constructions			520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers			540		542		544		546	
	Matériel de transport			550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles			560		562	121	564		566	121
TOTAL				570		572	227	574		576	227

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values			
					Court terme*	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
①	②	③	④	⑤				
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
Total	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)			Désignation de l'entreprise 3VINDUSTRIE			Néant ☐ *			
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636				
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646				
	Sur comptes clients	650	652	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666				
TOTAL		680	682	684	686				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises					
Immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					
Terrains	710	715	2						
Constructions	720	725	3						
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4						
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5						
Matériel de transport	750	755	6						
Autres immobilisations corporelles	760	765	7						
TOTAL		770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD				780	
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209 C					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209 C du CGI			995		
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209 C du CGI)			996	
Déficits imputés			983						
Déficits reportables			984						
Déficits de l'exercice			860						4 936
Total des déficits restant à reporter			870						4 936
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325				381	
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326				380	
N° du centre de gestion agréé						388			
Montant de la TVA collectée						374	4 650		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	203		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

N° de dépôt

1 2 (1)

Néant ☐*

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 0

SIREN 8 7 8 8 8 5 7 9 7

Dénomination de l'entreprise 3VINDUSTRIE

Adresse (voie) 72 rue Principale

Code postal 1 7 5 0 0

Ville Saint Hilaire du Bois

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES

904

390

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique GAYE Prénom(s) Marie Josée

Nom marital % de détention 21.00 Nb de parts ou actions 105

Naissance : Date 13/09/1953 N° Département 33110 Commune BOUSCAT Pays FR

Adresse : N° 72 Voie rue Principale

Code postal 17500 Commune Saint Hilaire du Bois Pays FR

Titre (2) Nom patronymique CASSOULET Prénom(s) Jean Frédéric

Nom marital % de détention 27.00 Nb de parts ou actions 135

Naissance : Date 23/01/1952 N° Département 99 Commune hors France Pays MA

Adresse : N° 72 Voie rue Principale

Code postal 17500 Commune Saint Hilaire du Bois Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2
2

Extension 2

Capital détenu par les personnes physiques

Titre (2)		Nom patronymique	CASSOULET	Prénom(s)	Benjamin
	Nom marital		% de détention	30.00	Nb de parts ou actions
					150
Naissance :	Date	10/04/1991	N° Département	83	Commune
				Draguignan	Pays
				FR	
Adresse :	N°	9	Voie	chemin de chez Vieuille	
	Code Postal	17500	Commune	Saint Hilaire du Bois	Pays
				FR	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date		N° Département		Commune
					Pays
Adresse :	N°		Voie		
	Code Postal		Commune		Pays

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date		N° Département		Commune
					Pays
Adresse :	N°		Voie		
	Code Postal		Commune		Pays

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date		N° Département		Commune
					Pays
Adresse :	N°		Voie		
	Code Postal		Commune		Pays

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date		N° Département		Commune
					Pays
Adresse :	N°		Voie		
	Code Postal		Commune		Pays

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date		N° Département		Commune
					Pays
Adresse :	N°		Voie		
	Code Postal		Commune		Pays

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date		N° Département		Commune
					Pays
Adresse :	N°		Voie		
	Code Postal		Commune		Pays

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 1 (1)

Néant ☐*

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 0

SIREN 8 7 8 8 8 5 7 9 7

Dénomination de l'entreprise 3VINDUSTRIE

Adresse (voie) 72 rue Principale

Code postal 1 7 5 0 0

Ville Saint Hilaire du Bois

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique SAS Dénomination HHO

N° SIREN (si société établie en France) 8 0 1 2 0 3 1 4 2

% de détention 100.00

Adresse N° 74 Voie RUE PRINCIPALE

Code postal 17500 Commune SAINT HILAIRE DU BOIS

Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination BODY FIT JONZAC

N° SIREN (si société établie en France) 8 8 3 3 5 0 0 4 0

% de détention 51.00

Adresse N° 5 Voie RUE DES CERISIERS

Code postal 17500 Commune JONZAC

Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination CARTRACT

N° SIREN (si société établie en France) 8 9 1 6 7 9 4 8 2

% de détention 51.00

Adresse N° 74 Voie RUE PRINCIPALE

Code postal 17500 Commune SAINT HILAIRE DU BOIS

Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination BRASSERIE DE LA COTE DE BEAUTE

N° SIREN (si société établie en France) 8 5 1 0 9 5 8 0 2

% de détention 54.00

Adresse N° 72 Voie RUE PRINCIPALE

Code postal 17500 Commune SAINT HILAIRE DU BOIS

Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Voie

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Voie

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

A. IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN du déclarant	878885797
Désignation du déclarant	3VINDUSTRIE 72 rue Principale 17500 Saint Hilaire du Bois 0546040428
Code activité NAF	8211Z
Référence d'Obligation Fiscale TDFC	IS1
Référence d'Obligation Fiscale CVAE	CVAE1

Désignation du conseil	☒ Pas de conseil ☐ Comptable ☐ Cabinet Conseil ☐ Expert - Comptable
------------------------	---

B. RÉGIME FISCAL

Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal	RS
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS
Cession/cessation d'activité ou décès de l'exploitant	
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration	NOR

C. PÉRIODES

Date de début de l'exercice ou période N	23/10/2019
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2020
Durée de l'exercice ou période N	14
Date d'arrêt provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	

D. MONNAIE

Code monnaie	EUR
--------------	-----

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 JUIN 2021

PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt et un,
Le jeudi 10 juin, 11 heures 00

Les actionnaires de la Société « 3V INDUSTRIE. » au capital de 5 000 euros, divisé en 500 actions de 10 Euros chacune, se sont réunis au siège social à Saint Hilaire du Bois (Charente Maritime), 72, rue Principale, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite par le Président.

Sont présents :

- Monsieur CASSOULET Jean Frédéric, représentant 27 % du capital et 27 % des votes,
- Monsieur CASSOULET Benjamin, représentant 30 % du capital et 30 % des votes,
- Madame GAYE Marie Josée, représentant 21 % du capital et 21 % des votes,
- Monsieur CASSOULET Pascal, représentant 1 % du capital et 1 % des votes,
- Monsieur CASSOULET Raphaël, représentant 21 % du capital et 21 % des votes.

Ensemble 5 000 actions
Représentant l'intégralité du capital social.

L'assemblée est présidée par Monsieur Benjamin CASSOULET Président et Mme GAYE Marie Josée nommée secrétaire ;

Les associés présents reconnaissent que la convocation a été régulière et que l'assemblée, réunissant le quorum requis, peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose devant l'assemblée et met à la disposition :

- Rapport de gestion de la Présidence sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2020.
- Inventaire, Bilan, compte de résultat et annexes du dit exercice.

Puis, il ne déclare que le texte des résolutions proposées, ainsi que le rapport de gestion et les documents comptables ci-dessus visés, ont été mis à disposition de la société mère à compter de la convocation à l'assemblée.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour, suivant :

- Lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2020,
- Approbation des comptes annuels du dit exercice, quitus à la Présidence,
- Affectation du résultat,

Puis, il donne lecture du rapport concernant l'exercice.

La discussion est ouverte et, des observations échangées.

Personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne acte à la présidence de ce que les dispositions des statuts concernant, tant la convocation à l'assemblée, que la communication de comptes sociaux, ont bien été respectées.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve les comptes annuels du dit exercice, ainsi que les opérations traduites dans ses comptes et résumées dans ce rapport.

En Conséquence, elle donne à la présidence quitus plein et entier de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31/12/2020.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **147 064.39 Euros** :

- Réserve légale :	500.00 €
- Réserve facultative :	145 000.00 €
- Au compte Report à Nouveaux :	+ 1 564.39 €

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

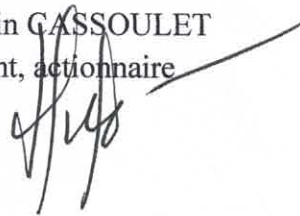
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 Heures 50.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal, qui, après lecture, a été signé par le Président et l'associé.

Mr CASSOULET Jean Frédéric
Actionnaire



Mr Benjamin CASSOULET
Président, actionnaire



Mme CASSOULET Marie Josée
Actionnaire



Mr CASSOULET Pascal
Actionnaire



Mr CASSOULET Raphaël
Actionnaire

P.P. 